

Editorial

Si le besoin est satisfait par des objets matériels, le désir exige des objets subtils qui touchent directement le cœur. Ils sont tout aussi indispensables mais restent abstraits. La recherche de cet objet subtil est essentielle, elle permet de donner sens à notre vie et favorise finalement notre insertion dans la vie sociale.

Si bien que, consciemment ou non, l'Homme cherchera, au sein de l'entreprise, à trouver réponse non seulement à ses besoins mais aussi, à ses désirs. L'entreprise moderne l'a bien compris qui sait bien qu'elle doit fournir non seulement un salaire mais aussi un système de valeurs. Il y a, en effet, un sentiment de fierté d'appartenir à une entreprise célèbre par ses produits connus et appréciés de par le monde. Il y a un sentiment de fierté d'appartenir à une entreprise reconnue par son souci de l'humain. Ces sentiments – et il y en aurait bien d'autres à évoquer – aident à vivre.

En écoutant M. Noizat, responsable des ressources humaines à Gaz de France (Clichy) et le Dr Hispard, je me disais que l'organisation de "groupes de réflexion alcool" intégrait parfaitement ce souci de favoriser, au sein de l'entreprise, l'émergence d'un système de valeurs : des valeurs humaines d'ouverture à l'autre, de dévouement.

L'entreprise moderne dynamique et d'avenir ne cherche pas à imposer un système de valeurs, mais elle aura pour souci de permettre à tout un chacun d'aider à définir et à affirmer son propre système de valeurs, ce fameux objet subtil, en même temps qu'elle propose le salaire, ce fameux objet concret.

Dr Gérard Vachonfrance
Psychiatre et psychanalyste
Membre du comité scientifique de l'Ireb

25^e matinée scientifique de l'IREB : L'alcool au travail : Oser en parler

La rencontre entre le Dr Eric Hispard et Jean-Jacques Noizat a permis de faire émerger l'importance du problème en France. Tandis que le médecin du travail et addictologue soulève l'aspect potentiellement pathogène du monde du travail, l'homme d'entreprise répond prévention... et information.

• Fréquence et conséquences

Bien que difficile à chiffrer (il n'existe pas d'études épidémiologiques à l'échelon national), la consommation abusive d'alcool sur le lieu de travail concernerait de 5 à 10 % des salariés. Ce taux est extrêmement variable d'un secteur à l'autre.

Boire en entreprise répond à deux motivations principales.

- **Etre ensemble.** Les pots d'entreprise satisfont un besoin de lien social et de convivialité. L'alcool y joue alors un rôle "structurant". Selon un sondage Ipsos pour le CFES (actuel Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) réalisé en 1998, sept salariés sur dix déclaraient avoir participé à au moins un "pot" dans leur entreprise, au cours des six derniers mois de la période considérée.

.../...

- **Exprimer un mal-être ?** La consommation d'alcool peut également répondre à un sentiment de mal-être dans certaines entreprises, générant trop de pression sur leurs employés. Dans ce cas, l'alcool est consommé dans un but anxiolytique face à des situations de stress, de tensions ou de conflits.

Ainsi, selon le Dr Hispard, le monde du travail, caractérisé par sa pénibilité physique au siècle dernier, est maintenant défini par une pénibilité "mentale", mélange d'urgence et d'exigence. L'hydratation "psychique" a donc remplacé l'hydratation "physique"...

Une consommation chronique d'alcool n'est évidemment pas sans conséquence tant sur le salarié que sur l'ensemble de l'entreprise.

Elle constitue la cause directe de 10 à 20 % des accidents du travail¹. Elle est également impliquée dans la baisse de productivité et de la qualité du travail accompli et ce, par l'affectation des capacités de travail qu'elle provoque : temps de réaction plus long, fréquences d'erreurs plus fortes, champ visuel périphérique rétréci. Le risque d'accident devient plus important et les capacités intellectuelles, d'apprentissage et de mémorisation sont altérées.

Le climat entre collègues peut également s'en ressentir.

• **Prévenir et (tenter de) guérir**

Jean-Jacques Noizat, responsable du programme de prévention au sein du Centre National de l'Équipement de Gaz de France (Clichy), est revenu sur la création du GRAAL (Groupe de Réflexion Alcool). Celle-ci a été motivée par la "découverte" de deux cas d'alcoolodépendance au sein de l'unité.

M. Noizat a par ailleurs fait remarquer qu'une entreprise aussi importante que GDF n'avait pas de raisons de se situer en dehors des statistiques

nationales ; la création de cet organisme partait donc du principe que l'unité pouvait comporter de 5 à 10 % de malades alcooliques...

- **Une action de prévention.**

Eviter les comportements de consommation abusive représente l'essentiel du travail du Graal. Cela passe principalement par un accompagnement des pots d'entreprise (mise à disposition de boissons non-alcoolisées et d'éthylotests, dispositif de vigilance, etc.) ; mais également par la diffusion d'information sur les risques liés à cette consommation abusive par l'intermédiaire de canaux de communication interne (lettres d'informations, journées de formation, etc.).

- **Une action curative.**

Le Graal a permis l'identification et le soin de deux salariés par l'intermédiaire d'un cabinet spécialisé dans la prise en charge de l'alcoolodépendance. Tâche ardue s'il en est, l'identification de personnes en souffrance relève d'un "jeu de cache-cache" tel que le définit le Dr Hispard. Pour ce dernier, l'entreprise doit faire clairement comprendre aux personnes malades qu'elles ont été "détectées" sans pour autant verser dans leur stigmatisation ou dans la diabolisation de l'alcool.

A long terme, l'investissement financier dans ce type de soins s'avère rentable pour l'entreprise qui récupère ainsi la productivité de ses employés.

En guise de conclusion, le Dr Hispard insiste sur le rôle de l'entreprise dont la prévention doit être la première préoccupation, quitte à l'élargir à la vie privée des salariés. L'importance de l'information et du "parler vrai" devrait se doubler d'un indispensable époussetage du Code du travail, dont certains aspects ne sont plus toujours adaptés aux réalités d'aujourd'hui.

1. Statistiques de l'Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme (ANPA), 2000-2001.

Travaux de recherche

Effets de l'alcoolisation sur les protéines et rôle du protéasome

Au sein de l'UFR Biomédicale des Saints-Pères (Paris 5), l'équipe d'Hélène Rouach¹ s'est spécialisée dans l'étude des mécanismes de toxicité cellulaire de l'alcool sur le foie. Le protéasome, véritable système de défense de notre organisme, représente une perspective intéressante dans l'explication des maladies alcooliques du foie et de certaines maladies neuro-dégénératives.

• Alcoolisation et stress oxydant

Produits naturellement par l'organisme, les radicaux libres servent, entre autres, à lutter contre certaines bactéries. Quand ils se font trop nombreux, ils représentent un danger pour les cellules et on parle alors de stress oxydant, c'est-à-dire de déséquilibre entre la production des radicaux libres et la défense anti-oxydante, dont le rôle est de les contrer.

Même si elle ne constitue pas le seul facteur en jeu,

une alcoolisation excessive peut provoquer ce déséquilibre et augmenter la proportion des radicaux libres. Les études conduites sur des rats ont ainsi permis au laboratoire d'Hélène Rouach de mettre en évidence le lien entre stress oxydant et atteintes hépatiques. Ce stress peut également affecter le système nerveux central dont les moyens de défense sont particulièrement faibles.

• Des protéines qui s'accumulent

Les lipides, largement étudiés par ailleurs, ne sont pas les seules cibles des radicaux libres. L'équipe a axé l'essentiel de ses recherches sur les effets d'hyper-production de radicaux libres au niveau des protéines. Tout l'intérêt de cette approche réside dans le fait que les protéines oxydées et/ou altérées ont des répercussions sur l'homéostasie² du foie.

Notre organisme est doté d'un système de dégradation spécifique des protéines altérées : le **protéasome**. Ce dernier reconnaît les protéines altérées ou modifiées et va en quelque

sorte les "nettoyer". Or, quand la formation des protéines altérées est augmentée et que le système de défense représenté par le protéasome est défaillant, des agrégats de protéines vont se former, entraînant des lésions du foie (*corps de Mallory*). Dans d'autres pathologies "conformationnelles"³, des lésions résultants de la formation d'agrégats de protéines peuvent atteindre le cerveau et être à l'origine de pathologies neuro-dégénératives telles que les maladies de Parkinson ou d'Alzheimer.

Il semble donc que l'alcoolisation et son corollaire, le stress oxydant, augmentent le taux de protéines oxydées et diminuent de façon significative l'activité du protéasome contribuant ainsi à la formation des corps de Mallory et à l'aggravation des atteintes hépatiques.

Quand on sait qu'environ 30 % de nos protéines sont mal synthétisées, on se rend compte de l'importance de ce protéasome et des perspectives de recherche qu'il ouvre dans le traitement de certaines maladies.

1. UFR Biomédicale des Saints-Pères, laboratoire de recherches médicales sur l'alcoolisme.

2. Processus par lequel un organisme maintient constantes les conditions internes nécessaires à la vie.

3. Ou "conformational diseases" : pathologies caractérisées par l'accumulation intra ou extra-cellulaires d'agrégats protéiques.

Subventions Ireb 2004

Cette année, 34 thèmes de recherche ont été retenus par le comité scientifique de l'Ireb, pour un montant de 160 k€.

Parmi ceux-ci, 13 sujets concernent les recherches en sciences humaines et sociales (culture du boire chez les jeunes adultes, environnement familial et alcoolisation sont parmi les thématiques abordées) et 21 thèmes d'études sont consacrés à des recherches bio-médicales ; certains chercheurs consacrent ainsi leurs recherches à la question du rôle des neurorécepteurs ou à celle de l'hépatotoxicité.

Remise de prix

Le prix de thèse 2004 (2000 €) a été attribué à Eléna Térénina-Rigaldie (sous la direction de P. Mormède, Bordeaux) pour son travail intitulé *"Mise en évidence et analyse de régions chromosomiques influençant la consommation d'alcool et la réactivité émotionnelle chez le rat. Etude comportementale et moléculaire"*.

Bourse de congrès

Une bourse du congrès de l'Ireb, d'un montant de 500 €, a été attribuée à Mihaela Enache du laboratoire du stress périnatal dirigé par le professeur Maccari (Lille I, équipe de Muriel Darnaudéry). Cette récompense lui permettra de participer au 4^{ème} Forum européen de Neurosciences (Lisbonne, du 10 au 14 juillet 2004).

Les premiers résultats de l'enquête viennent de paraître...

Marie Choquet, Directeur de Recherche Inserm U 472, Vice-présidente du comité scientifique de l'Ireb

Le numéro 35 de Tendances (publication OFDT, <http://www.ofdt.fr>), présente les premiers résultats du volet français de l'enquête ESPAD 2003 (European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs) sous la responsabilité scientifique de l'équipe "Santé de l'adolescent" de l'INSERM (M. CHOQUET) et du pôle "enquête en population générale" de l'OFDT (F. BECK) en partenariat avec le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (MJENR). Ce numéro concerne la consommation de substances psychoactives d'un échantillon national représentatif (n=16 833) de collégiens et lycéens de 12 à 18 ans. L'Ireb a apporté sa contribution financière à l'analyse de cette enquête.

Les premiers résultats peuvent se résumer ainsi :

1. Si la majorité des jeunes (garçons comme filles) ont déjà goûté une boisson alcoolisée, la première substance consommée régulièrement est le tabac. Ainsi, à 16 ans, par exemple, 21 % des garçons et 24 % des filles fument quotidiennement du tabac, alors que 10 % des garçons et 5 % des filles boivent régulièrement (10 fois et plus par mois) des boissons alcoolisées.
2. La consommation de cannabis, substance illicite, augmente très sensiblement avec l'âge et sa consommation régulière (même critère que pour l'alcool, c'est-à-dire, 10 fois et plus par mois) rejoint celle de l'alcool. Ainsi, à 16 ans, par exemple, 9 % des garçons et 4 % des filles prennent régulièrement du cannabis (contre respectivement 10 % et 5 % qui boivent régulièrement).
3. L'ivresse régulière qui consiste à déclarer au moins 10 ivresses au cours de l'année est rare et ne concerne à 16-17 ans que 5 % des garçons et 1 % des filles.
4. Le risque de passer d'une consommation occasionnelle à une consommation régulière diffère selon le sexe, l'âge et la substance. Ainsi, à 13 ans, 11 % des fumeurs et 6 % des fumeuses fument tous

les jours, 5 % des consommateurs et 9 % des consommatrices de cannabis prennent cette substance 10 fois et plus par mois, 5 % des buveurs et 2 % des buveuses boivent de l'alcool 10 fois et plus par mois. A 18 ans, 47 % des fumeurs et 43 % des fumeuses fument quotidiennement, 32 % des consommateurs et 13 % des consommatrices de cannabis prennent cette substance régulièrement, 24 % des buveurs et 7 % des buveuses d'alcool boivent régulièrement.

5. Les substances illicites autres que le cannabis sont peu consommées, avec des niveaux de consommations au cours de la vie très faibles (< 5 %) et une large majorité d'expérimentateurs.

6. Au cours des 10 dernières années, la consommation régulière d'alcool n'a pas augmenté (ni chez les garçons, ni chez les filles), alors que la consommation occasionnelle et régulière de cannabis a littéralement "explosé". Le tabagisme quotidien a régressé depuis 1999, il reste néanmoins (et de loin) en tête des consommations régulières.

7. Durant l'adolescence, la boisson préférentielle change. A 12-14 ans, vin et champagne viennent en tête des boissons alcoolisées consommées. A partir de 16 ans, bière et spiritueux obtiennent les premières places.

Dans l'année qui suit, ces premiers résultats seront complétés de résultats complémentaires. Fin octobre seront publiés les résultats européens, ce qui permettra de situer la place des jeunes français parmi les 30 pays qui ont participé à cette vaste enquête internationale. Fin novembre, un numéro du FOCUS ALCOOLOGIE de l'Ireb sera consacré à une analyse fine de l'alcoolisation des jeunes. Par ailleurs, d'autres publications concerneront la violence des adolescents, leur santé mentale (dépressivité, idées suicidaires et tentative de suicide), la pornographie, la téléphonie sociale... en effet, l'enquête ESPAD a abordé un large ensemble de thèmes concernant la santé des jeunes¹. ■

1. L'enquête a aussi bénéficié, en plus de financements OFDT et Ireb, d'un financement du Ministère de l'Education Nationale, du Conseil Supérieur Audiovisuel et de l'Ecole des parents...

RECHERCHE & ALCOOLOGIE

La lettre d'information de l'Ireb est publiée par l'institut de recherches scientifiques sur les boissons

Directeur de la publication : Daniel Hémar
Réalisation : GCI - Groupe Grey / 62 Avenue

19, avenue Trudaine - 75009 Paris
Tél. : +33 (0) 1 48 74 82 19 - Fax : +33 (0) 1 48 78 17 56 - e.mail : ireb@ireb.com

Base documentaire de l'Ireb consultable sur Internet : www.ireb.com